

Le Programme Solutions innovatrices Canada

Appel de propositions EN578-170003/C
Appel 002

Modification 001

Cette modification a comme but de changer l'appel de propositions.

PIÈCE JOINTE 1 – CRITÈRES D'ÉVALUATIONS – PHASE 1, Page 19

Supprimez:

Critères cotés (à satisfaire par la proposition du soumissionnaire)	
Question 1b : Portée	Schéma d'évaluation
Décrivez en quoi la solution que vous proposez permet d'atteindre les résultats souhaités supplémentaires (le cas échéant) indiqués dans la section Résultats souhaités et éléments à considérer de l'avis de défi.	<ul style="list-style-type: none">i. L'information fournie est insuffisante pour démontrer que la solution abordera un seul des résultats souhaités supplémentaires à considérer. 0 pointii. L'information fournie démontre clairement que la solution abordera certains (moins de 50 %) des résultats souhaités supplémentaires à considérer. 5 pointsiii. L'information fournie démontre clairement que la solution abordera la plupart (50 % ou plus) des résultats souhaités supplémentaires à considérer. 8 pointsiv. L'information fournie démontre clairement que la solution abordera la totalité (100 %) des résultats souhaités supplémentaires à considérer. 10 points

Le Programme Solutions innovatrices Canada

Appel de propositions EN578-170003/C

Appel 002

Modification 001

Insérez:

Critères cotés (à satisfaire par la proposition du soumissionnaire)	
Question 1b : Portée	Schéma d'évaluation
<p>Décrivez en quoi la solution que vous proposez permet d'atteindre les résultats souhaités supplémentaires (le cas échéant) indiqués dans la section Résultats souhaités et éléments à considérer de l'avis de défi.</p> <p>Si aucun résultat supplémentaire n'est identifié dans l'avis de défi, les Demandeurs/Soumissionnaires recevront 10 points.</p>	<ul style="list-style-type: none">i. L'information fournie est insuffisante pour démontrer que la solution abordera un seul des résultats souhaités supplémentaires à considérer. 0 pointii. L'information fournie démontre clairement que la solution abordera certains (moins de 50 %) des résultats souhaités supplémentaires à considérer. 5 pointsiii. L'information fournie démontre clairement que la solution abordera la plupart (50 % ou plus) des résultats souhaités supplémentaires à considérer. 8 pointsiv. L'information fournie démontre clairement que la solution abordera la totalité (100 %) des résultats souhaités supplémentaires à considérer. 10 points

Le Programme Solutions innovatrices Canada

Appel de propositions EN578-170003/C
Appel 002

Modification 001

PIÈCE JOINTE 4 – PROPOSITION ET ÉVALUATIONS – PHASE 2, Page 47

Supprimez:

Critères d'évaluation cotés (à satisfaire par la proposition du soumissionnaire)	
Question 1b : Portée de la phase 2	Schéma d'évaluation
Décrivez comme la solution que vous proposez continue à aborder les résultats souhaités supplémentaires (le cas échéant) décrits dans la section Résultats souhaités et éléments à considérer de l'avis de défi.	<ul style="list-style-type: none">i. L'information fournie est insuffisante pour démontrer que la solution abordera un seul des résultats souhaités supplémentaires. 0 pointii. L'information fournie démontre clairement que la solution abordera certains (moins de 50 %) des résultats souhaités supplémentaires.5 pointsiii. L'information fournie démontre clairement que la solution abordera la plupart (50 % ou plus) des résultats souhaités supplémentaires.10 pointsiv. L'information fournie démontre clairement que la solution abordera la totalité (100 %) des résultats souhaités supplémentaires.15 points

Le Programme Solutions innovatrices Canada

Appel de propositions EN578-170003/C

Appel 002

Modification 001

Insérez :

Critères d'évaluation cotés (à satisfaire par la proposition du soumissionnaire)	
Question 1b : Portée de la phase 2	Schéma d'évaluation
<p>Décrivez comme la solution que vous proposez continue à aborder les résultats souhaités supplémentaires (le cas échéant) décrits dans la section Résultats souhaités et éléments à considérer de l'avis de défi.</p> <p>Si aucun résultat supplémentaire n'est identifié dans l'avis de défi, les Demandeurs/Soumissionnaires recevront 15 points.</p>	<ul style="list-style-type: none">i. L'information fournie est insuffisante pour démontrer que la solution abordera un seul des résultats souhaités supplémentaires. 0 pointii. L'information fournie démontre clairement que la solution abordera certains (moins de 50 %) des résultats souhaités supplémentaires.5 pointsiii. L'information fournie démontre clairement que la solution abordera la plupart (50 % ou plus) des résultats souhaités supplémentaires.10 pointsiv. L'information fournie démontre clairement que la solution abordera la totalité (100 %) des résultats souhaités supplémentaires.15 points

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS